



| | | |
|---|---|---|
| | Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement de l'école Saint-Denis, tenue le 1 ^{er} Février, via TEAMS, à 18 h 30 | |
| Présences | <p>Présences</p> <p>Enseignantes :</p> <p>Personnel de soutien :</p> <p>Parents :</p> <p>Représentant de la Communauté :</p> <p>Direction :</p> <p>Absente :</p> | <p>Karyne Beausoleil Vickie Desrochers Florence Jalbert (stagiaire)</p> <p>Denise Lapierre (prise de notes)</p> <p>Marianne Chevalier Martine Provost Vanessa Vincent</p> <p>Isabelle Roberge</p> <p>Myriam Fortin Karolyne Lapierre Véronique St-Germain</p> |
| Ouverture : Constatation du quorum | 1. | <p>Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum Après vérification du quorum, la réunion débute à 18h40.</p> |
| | | <p>Mot de bienvenue Isabelle Roberge souhaite la bienvenue aux membres et à Florence Jalbert-Soucy, stagiaire à l'école.</p> |
| CÉ20-21-22-22 Lecture et adoption de l'ordre du jour | 2. | <p>Lecture et adoption de l'ordre du jour. Marianne Chevalier fait la lecture de l'ordre du jour</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR Martine Provost, secondé par Vickie Desrochers d'adopter l'ordre du jour.</p> <p>ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ</p> |
| CÉ-21-22-23 Adoption du procès-verbal du 6 décembre | 3. | <p>Adoption du procès-verbal du 6 décembre 2021.</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR Marianne Chevalier, secondé par Karyne Beausoleil d'adopter le procès-verbal du 6 décembre 2021.</p> <p>ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ</p> |
| | 4. | <p>Parole au public Questions et préoccupations de Madame Isabelle Doucet :</p> <p>a) Comment faire pour que les parents reviennent à l'école, car depuis la pandémie, il n'y avait plus de parents qui entraient dans l'école?</p> <p>b) Mme Doucet aimerait faire divers projets artistiques ou musical.</p> <p>c) Les grands parents pourraient venir à l'école pour faire des ateliers ou raconter des histoires aux jeunes.</p> <p>d) Les professeurs sont d'accord pour participer aux projets et mentionnent que c'est une excellente idée et elle doit être structurée.</p> |

| | |
|---|--|
| <p style="text-align: center;">CÉ-21-22-26 Mesures protégés</p> | <p>En raison des circonstances exceptionnelles dues à la COVID-19, la reddition de comptes demandée pour l'année scolaire 2021-2022 ne porte que sur les mesures protégées suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aide alimentaire (15012); • Soutien additionnel à la consolidation des apprentissages et à l'engagement scolaire (15021 volets 1,2 et 3); • Bien-être à l'école et dans les centres de formation (15022) • À l'école, on bouge ! (15023) • Soutien à la réussite éducative des élèves doués (à haut potentiel) (15027); • Activités parascolaires au secondaire (15028); • Cours d'école vivantes, animées et sécuritaires (15029); • Soutien aux écoles pour la mise en place d'interventions efficaces en prévention de la violence et de l'intimidation et pour favoriser un climat scolaire sécuritaire, positif et bienveillant (15031); • Agents de soutien aux collaborations écoles-familles immigrantes (15055); • Acquisition d'œuvres littéraires et d'ouvrages documentaires (15103); • Acquisition de livres de littérature jeunesse et d'ouvrages documentaires pour les classes de l'éducation préscolaire et du 1er cycle du primaire (15104); • Sorties scolaires en milieu culturel (15186); • Formation en réanimation cardio-respiratoire au secondaire (15200); • Soutien à l'ajout de classes spéciales (15313); • Temps de concertation, de planification et de préparation (service de garde) (30017) <p>Les directeurs d'établissement ont convenu, lors de rencontres du Comité consultatif de gestion, de mettre en commun certaines allocations dédiées tel qu'expliqué par le Centre de services scolaire des Patriotes dans son attestation du transfert des sommes relatives aux mesures dédiées et protégées pour les établissements.</p> <p>En effet, bien que les établissements aient le choix des moyens à prendre pour répondre aux besoins de leurs élèves, certaines allocations dédiées ou protégées aux établissements ont été regroupées afin d'être utilisées aux fins prévues au bénéfice de tous les établissements et en services aux élèves.</p> <p>Les membres du conseil d'établissement ont échangé au sujet de cette attestation et de l'utilisation de ces mesures dans l'école.</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme Marianne Chevalier, secondée par Mme Vickie Desrochers, il est résolu à l'unanimité :</p> <p>Que le conseil d'établissement confirme que le déploiement de ces mesures a été prévu dans le cadre du budget de l'établissement</p> <p>ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ</p> <p>6. Points d'information et de discussion</p> <p>a) Semaine du personnel (7 au 11 février) Des points ont été relevés pour souligner le travail du personnel;</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les élèves peuvent écrire des petits mots gentils. • Marianne a mentionné qu'elle va écrire une lettre à envoyer aux parents pour remercier le bon travail de l'ensemble du personnel. <p>b) Mesures sanitaires et enseignement à distance (COVID) L'enseignement a été plus facile par petits groupe. Le cours d'éducation physique était plus difficile. Les enseignants ont fait plus de théorie le matin et des travaux pratiques en après-midi. Par contre, certains travaux n'ont pas été faits par les élèves. Les élèves étaient bons et habiles en informatique. Les parents ont vu ce que c'était un contexte de classe.</p> |
|---|--|

Les professeurs ont dit que ce fut une belle expérience et ont eu une bonne collaboration des parents. Le support de de Martine a été très aidant.

c) Plan de contingence

Un plan préventif au cas où il y aurait un manque de personnel a été établi. Les professeurs ont aussi préparé des trousseaux au cas où. Nous avons reçu trois noms de parents pour des besoins au SDG, le midi comme surveillant et aux récréations ainsi qu'en classe.

d) Impulsion et la Récolte à goûter

Le projet avance et les travaux ont débuté. Nous devons attendre un devis d'architecte pour pouvoir utiliser certains matériaux. Nous avons déjà reçu le réfrigérateur, le congélateur, la soupière ainsi qu'un réchaud et des tables. Nous sommes en attente d'un électricien pour installer des prises. Nous aurons un magasin général via le programme "OSE ENTREPRENDRE".

Véronique Charron prépare un atelier culinaire sur le thème "QUÉBEC".

7

Droits de parole

a) Personnel enseignant

La rencontre de parents a lieu ce jeudi. Les parents doivent prendre un rendez-vous en utilisant un agenda qui s'appelle "BOOKING" Notre enseignante Karyne Beausoleil a travaillé sur cet agenda afin de faciliter son utilisation.

b) Personnel de soutien

Il y aura une journée St-Valentin, jeudi le 10 février de concert avec le comité français.

Il y aura aussi un projet "JERUSALEMA" challenge. L'équipe a reçu le tutoriel et l'activité aura lieu le 22 février.

Un carnaval aura lieu avant la semaine de relâche si la température le permet.

c) Service de garde

Le 27 janvier, une sortie était prévue à la Colonie des Grèves de Contrecoeur et quarante élèves ont participé.

Le 11 février une sortie en ski est prévue au Mont St-Bruno. La municipalité paie l'autobus et prête des skis et des raquettes.

Aussi Cindi nous a quitté pour un autre emploi.

d) OPP

Il y a très peu de parents qui veulent s'impliquer et personne ne veut initier de projet. Les gens veulent aider seulement. Nous devons relancer les parents pour des projets en indiquant que leur contribution serait appréciée. Marianne propose de composer une lettre qui pourrait être envoyée par l'école par communiqué et faire une annonce sur la page Facebook DIONYSIEN, pour solliciter de l'aide.

e) Représentant du comité de parents

Il n'y a pas eu de nouvelles informations à transmettre

f) Représentant de la communauté

Aucun

| | | |
|--|------------------|---|
| <p>CÉ-21-22-27 Levée de l'assemblée</p> | <p>8.</p> | <p>Questions diverses Aucune question a été soulevé.</p> <p>Prochaine rencontre : le 29 mars prochain (virtuel)</p> <p>Levée de l'assemblée : 20h40</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR Martine Provost de lever l'assemblée.</p> <p>ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ</p> |
|--|------------------|---|

Marianne Chevalier, présidente

Isabelle Roberge, directrice